

Informations de base	
<b>2010/2120(BUD)</b> BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 5/2010: garantie fournie par l'Union européenne pour assistance financière, nouveau poste budgétaire et nouvel article  <b>Subject</b> 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2010/2120(BUD)
<b>Type de procédure</b>	BUD - Procédure budgétaire
<b>Sous-type de procédure</b>	Budget
<b>Autre base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 165
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	BUDG/7/03444